

Le Castelnodais

#37 Mai Juin 2024 • Magazine d'informations municipales

Jeux Olympiques : le sport dans la commune page 7



Page 6

Mise en place de la vidéoprotection

Page 9

Dossier : budget 2024 et finances

Page 20

Troisième édition de Renc'art de rue

2 Retour sur image



LE COMITÉ DE JUMELAGE EN IRLANDE

14 castelnodais.e.s, dont 3 élu.e.s, se sont rendus à Longford (Irlande) dans le cadre du jumelage qui unit nos deux communes.



LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

Le vendredi 12 avril a eu lieu le lancement de la saison culturelle à l'Espace Louis Texier. A cette occasion, la programmation a été présentée par la compagnie Les Échappés du Bal.



SPECTACLE «DÉSIRS PLURIELLES»

Vendredi 15 mars, la Médiathèque La Source accueillait un Seule en Scène sur le thème du désir féminin porté par Anne-Laure Paty.



UN MOIS SUR LA THÉMATIQUE DU HANDICAP À LA MÉDIATHÈQUE

Au mois d'avril, la médiathèque La Source a orienté ses animations autour de la question du handicap.



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Du 16 au 23 mars a eu lieu la Semaine Nationale de la Petite Enfance ! A cette occasion, Noyal-Châtillon-sur-Seiche s'est associée aux communes de Saint-Erblon et Orgères pour proposer des animations.



COMMÉMORATION DU CESSÉ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Le 19 mars a eu lieu la commémoration du cessez-le-feu en Algérie organisée par la municipalité et la FNACA.

Sommaire

Édito

4 📄 Brèves

Mission Argent de Poche
Recensement à 16 ans
Actualités du CCAS
Urgences 114
Permanences de la DRFiP
Élections européennes : informations pratiques
Protégez-vous des arnaques en ligne

6 📰 Actualités municipales

Mise en place de caméras de vidéoprotection
Nouvelles nominations au Conseil municipal
Jeux Olympiques : le sport dans la commune
Lutte contre la chenille processionnaire
Des composts dans les restaurants scolaires
Inscriptions pour les séjours estivaux

9 📁 Dossier

Budget 2024 et finances

16 👤 Intercommunalité

Concertation autour de la ZAC de la Janais
L'ALEC propose des conseils en mobilité
Fête de la marche et du vélo
Entretenir efficacement sa pelouse
Règlement Local de Publicité Intercommunale

18 ✍️ Le mag

Création d'un Espace de Vie Sociale
Ouverture d'une boulangerie-pâtisserie
Un castelnodais participera aux Jeux Olympiques
Les Ateliers Créatifs Castelnodais
Les 24H Basket : une décennie de passion

20 🎨 Culture / Médiathèque

Nouvelle édition de Renc'art de rue
La fête de la musique aura lieu le 14 juin
Vernissage de l'exposition photos
Des animations sur le marché
Les Rendez-vous de l'école de musique

23 📧 Communication

Destination Rennes cherche ses Greeters

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,



Comme évoqué dans mon édito du mois de janvier, la construction du budget primitif 2024 a été un exercice d'équilibriste. Je remercie, tout d'abord, Nadia NEDJAR, adjointe aux finances ainsi que son service pour le travail fourni. Je tiens aussi à remercier mes collègues et les différents services pour le travail et l'effort produits. En effet, pour élaborer ce budget, je les ai d'abord invités, par une lettre de cadrage, à maîtriser et à limiter la progression des charges de gestion courante. Ensuite nous avons, collégialement, débattu et arbitré les propositions afin d'assurer l'équilibre de nos comptes.

Tout d'abord, les comptes de résultat de 2023, à l'instar de ceux de 2022, sont sains et donnent à notre commune les moyens de financer les projets structurants programmés et de développer de nombreux nouveaux services à la population, ainsi que de préserver une politique d'investissements dynamique.

Toutefois, nos dépenses de fonctionnement subissent une augmentation induite principalement par les effets de l'inflation et la hausse des charges de personnel liée aux revalorisations salariales. Aussi, les services à la population ont été amplifiés afin de répondre à l'augmentation des habitants (nombre d'enfants dans les écoles, centre de loisirs et de repas servis au restaurant municipal, CCAS, vie associative...). Les actions culturelles, sportives, sociales, jeunesse, participatives sont accrues afin de favoriser le bien vivre ensemble pour que perdure le bien-être des habitantes et habitants. Notre empreinte carbone sera aussi diminuée suite aux études et travaux sur nos bâtiments communaux pour gagner en économie d'énergie et aussi en produisant nous-même.

Malgré ces contraintes budgétaires, nous avons choisi de poursuivre notre programme et de maintenir notre ambition d'investissements en 2024. Ainsi, nous lançons des projets pour l'avenir comme le centre de loisirs, l'extension de l'école et des infrastructures sportives afin de répondre aux attentes des habitantes et des associations... Les investissements doivent alors s'échelonner dans le temps afin de garder à la ville toute sa capacité d'investissement et de fonctionnement pour les années avenir. Nous devons rester vigilants et garder notre capacité d'adaptation dans l'attente des modalités de participation des communes à l'effort national demandé par le ministre de l'Économie.

C'est dans cet état d'esprit que lors du débat d'orientation budgétaire du 6 mars 2024 et du vote en conseil municipal du 28 mars 2024 le budget prévisionnel 2024 a été présenté puis voté. Energie, volontarisme, innovation, lien social, partage, découverte, ambition sont quelques mots qui peuvent aussi qualifier notre volonté de vouloir faire de belles choses pour les Castelnodaises et Castelnodais.

Pour plus de précisions, je vous invite à consulter le dossier spécial budget.

Bien Cordialement,

Sébastien GUERET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche



Avec plus de 850 arbres plantés en 4 ans, ensemble, continuons à faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une ville plus verte et agréable à vivre !

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur

• **Directeur de la publication**: Sébastien Guéret

• **Adjointe à la communication**: Valérie Le Bouler

• **Rédaction et mise en page**: Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux

• **Impression**: Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
www.imprimeur-rennes.fr



Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

Mission argent de poche

Le dispositif Argent de Poche permet aux jeunes de 16 et 17 ans de gagner de l'argent en s'impliquant dans les activités de la commune.

Encadrées par des agents municipaux, ces missions variées permettent aux jeunes de découvrir le monde professionnel en les faisant intervenir dans divers services de la collectivité. En récompense de leur engagement, les jeunes participant·e·s bénéficient d'une rémunération de 15€ par mission pour 3 heures de travail. Les inscriptions se font auprès de l'Espace Jeunes.

✉ espacejeunes@ville-noyal-chatillon.fr



LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS

Le recensement est une étape importante pour garantir l'accès à certains droits fondamentaux. Vous venez d'avoir 16 ans et vous êtes de nationalité française ? Faites cette démarche dès à présent.

Pourquoi se faire recenser ? :

- Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...).
- Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).
- Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

Qui doit se faire recenser ? : Garçons et filles de nationalité française

Quand ? : Dès 16 ans

Où ? : A la mairie de votre domicile

Avec quoi ? : Une carte d'identité, un livret de famille et un justificatif de domicile

Les actus du CCAS

Sortie Aquatic

LE MARDI 11 JUIN 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatic de Saint-Grégoire, l'occasion pour les seniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être ! Le tarif varie entre 13 et 23€ selon le plafond de ressources en vigueur.

Accompagnateur : M. Guéret.

Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé·e ?

Contactez le CCAS  02 99 05 20 14.


Visite guidée de l'Opéra et de l'Hôtel de Ville de Rennes

LE LUNDI 10 JUIN Destination Rennes vous propose une visite guidée de l'Opéra et de l'Hôtel de Ville de Rennes. Cette sortie est ouverte à toutes et tous. Le transport est assuré par le CCAS. Le départ se fera à 13h30 sur le parking Louis Texier, et le retour vers 16h30. Inscription obligatoire auprès du CCAS.

Contactez le CCAS  02 99 05 20 14.

Inscriptions pour le voyage ANCV seniors en vacances

Cette année encore, les CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Chantepie s'associent pour organiser une semaine de vacances pour les seniors de nos communes. Ce voyage est réalisé en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances. **Du dimanche 22 au dimanche 29 septembre, partez à la découverte de Riec sur Belon dans le Finistère Sud !** Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du CCAS.

Contactez le CCAS  02 99 05 20 14 pour tout renseignement complémentaire

Prise de rendez-vous en ligne

En plus du téléphone, vous pouvez désormais prendre rendez-vous avec le CCAS en ligne !

 <https://rdv.anct.gouv.fr/org/204/ccas-noyal-chatillon>

Urgence 114 : un service d'urgence réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques

En France, on estime à 7 millions le nombre de personnes sourdes ou malentendantes. Beaucoup de personnes ignorent cependant qu'un service d'urgence leur est dédié : Urgence 114.

Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images). Il existe plusieurs moyens de contacter Urgence 114 : via l'application, le site Internet ou par SMS.

Permanences de la DRFiP pour la campagne de déclaration des impôts 2024

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction Régionale des Finances Publique assurera des permanences **sans rendez-vous** dédiées à la campagne déclarative 2024. Pour la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, deux permanences auront lieu **à la Mairie de Chartres-de-Bretagne les mercredis 15 et 29 mai après-midi.**

Élections européennes : informations pratiques

Rendez-vous aux urnes le 9 juin 2024 afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement Européen. Les bureaux de votes seront ouverts à Noyal-Châtillon-sur-Seiche de 8h00 à 18h00.

Où allez-vous voter ? Il y a 6 bureaux de vote sur la commune. Le bureau de vote n°1 est à la Mairie (3 rue de la Mairie) et les bureaux de votes n°2 à n°6 sont à l'Espace Louis Texier (rue de Vern)

Vous ne savez plus si vous êtes inscrit.e sur les listes électorales ? Vous ne vous souvenez plus de votre bureau de vote ? Rendez-vous sur le site service-public.fr. Grâce au téléservice «Interroger sa situation électorale», vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

La Mairie cherche toujours des bénévoles en tant qu'assesseur ou pour le dépouillement ! Si vous êtes intéressé.e, contactez la Mairie au  02 99 05 50 00

Protégez-vous des arnaques en ligne

Nous attirons votre attention sur l'importance de rester vigilants lors de vos démarches administratives en ligne. Les services proposés sur le site service-public.fr sont gratuits et sécurisés, mais malheureusement, des sites frauduleux cherchent à semer la confusion.

Pour éviter toute mauvaise surprise, voici quelques précautions à prendre :

- Vérifiez toujours l'URL du site : assurez-vous qu'elle commence par «<https://>» et qu'il s'agit bien du site officiel du [service-public](https://service-public.fr).
- Ne divulguez jamais d'informations sensibles, les sites officiels ne demandent pas vos coordonnées bancaires.
- Méfiez-vous des sites privés proposant de faire vos démarches à votre place moyennant paiement.

Si vous pensez être victime d'une escroquerie en ligne voici les étapes à suivre :

- Consultez la page dédiée sur service-public.fr pour vérifier et signalez votre problème sur le site officiel de la DGCCRF si nécessaire.
- Signalez tout contenu illicite en ligne via la plateforme du ministère de l'Intérieur.

Mise en place de caméras de vidéoprotection

En octobre 2021, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a voté pour l'établissement potentiel d'un système de vidéoprotection. 77% des 389 votants ont exprimé leur soutien à cette initiative. Cette vidéoprotection est aujourd'hui effective sur la commune.

Ce dispositif, soigneusement encadré, a permis l'installation de caméras de vidéoprotection dans les lieux publics stratégiques de la commune. Les images captées sont alors stockées de manière sécurisée dans un lieu dédié, avec une période de rétention déterminée généralement entre 15 et 30 jours avant leur suppression automatique.

Il est important de souligner que l'accès à ces enregistrements est strictement réglementé. Seuls les services de gendarmerie ou de police nationale, dans le cadre d'enquêtes judiciaires liées à des actes de délinquance sur la commune ou dans les environs, ont l'autorisation de les visionner. De plus, seuls le Maire ou son représentant, l'Adjoint à la Sécurité et la police municipale sont habilités par les autorités préfectorales et judiciaires à accéder aux enregistrements, et ce dans un souci de respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles.

La vidéoprotection se présente donc comme un outil essentiellement préventif, venant compléter l'action des différents services municipaux engagés dans la préservation du bien-être collectif. Elle offre également une assistance précieuse aux acteurs judiciaires en fournissant des preuves tangibles en cas d'infractions.

Aujourd'hui, 13 caméras de vidéoprotection sont déployées sur la commune. Ce nombre a été soigneusement déterminé pour garantir une couverture efficace aux entrées et sorties de ville et dans certains espaces publics tout en respectant les principes de proportionnalité et de respect de la vie privée. Il est à souligner que cette mise en place s'inscrit dans une démarche globale de sécurisation et de préservation de la tranquillité publique. Elle témoigne de l'engagement de la municipalité pour créer un environnement urbain sûr et accueillant.



Nouvelles nominations au Conseil Municipal

Suite aux démissions d'Alexandra Blin et d'Annie Geslin, le Conseil municipal a nommé deux nouveaux conseillers.

Jacques Rivoal, retraité ingénieur système d'informations géographiques, et Claude Ravel, technicien chez Stellantis, ont pris leurs fonctions lors du Conseil municipal du 27 mars. Cette redistribution des rôles a également entraîné une réorganisation au niveau des postes au sein de l'exécutif municipal. Ainsi, Valérie Le Bouler, précédemment 3^{ème} adjointe en charge de la culture et de la communication, a été promue au rang de 1^{ère} adjointe, tout en conservant sa délégation. Cette promotion a entraîné une succession en cascade, avec Dominique Lamart, conseillère municipale et déléguée aux Infrastructures et Patrimoines, qui a accédé au poste de 3^{ème} adjointe.

À l'occasion de ce même conseil, les délégations de Valériane Pronier ont été élargies à la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse, l'Éducation, la Restauration collective et la citoyenneté. Deux déléguées ont également été désignées en soutien. Muriel Serre est à présent déléguée à la Petite Enfance et Nolwenn Bozec à l'Éducation et au Périscolaire.



Valérie LE BOULER a été nommée 1^{ère} adjointe



Dominique LAMART est désormais 3^{ème} adjointe



Jacques RIVOAL et Claude RAVEL ont intégré le Conseil municipal le 27 mars



Jeux Olympiques : le sport à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris, le Castelnodais vous propose un retour sur la dynamique sportive de notre commune.

TERRE DE JEUX 2024

Obtention du label «Terre de Jeux»

Depuis le 14 avril 2022, Noyal-Châtillon-sur-Seiche fait officiellement partie de la liste des communes labellisées « Terre de Jeux 2024 ». Ce label est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales, au mouvement sportif et aux ambassades qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux. Ce label a pour objectif de promouvoir le sport et de l'intégrer dans le quotidien des Français, de donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France et de faire vivre à toutes et tous les émotions du sport et des Jeux.

Olympiades : une journée d'activités sportives au Complexe Colette Besson

Les élèves de l'école du Chat Perché et de l'école St Amand participeront à une journée sportive au complexe Colette Besson le **vendredi 14 juin**. L'olympiade, qui se déroulera sur la journée complète, débutera par une cérémonie d'ouverture rassemblant les deux écoles sur le parking Saint-Léonard. Accompagnés de musique et de portes drapeaux, les élèves marcheront dans une ambiance festive jusqu'au complexe sportif.

Les élèves auront l'occasion de participer à une série d'épreuves stimulantes, mettant en valeur leurs compétences sportives et leur esprit d'équipe. Au programme : ateliers lecture sur le thème du sport, atelier photos d'équipes, atelier de lancer, courses, saut et relai aveugle. La journée se terminera par une cérémonie de clôture visant à célébrer les réalisations des participant.es et à remercier ceux et celles qui ont contribué.es au succès de l'événement.



Visite du Recteur de l'Académie et du Maire autour des Activités Physiques Quotidiennes

Le 12 octobre 2023, l'école Le Chat Perché a reçu la visite de Monsieur Emmanuel Ethis, Recteur de la région académique Bretagne. Ce temps fort portait sur la mise en place des Activités Physiques Quotidiennes (APQ) dans l'école. Cette mesure permet aux élèves de bénéficier d'au moins 30 minutes d'activité physique tous les jours, et répond à des enjeux de santé publique et de bien-être. Aussi, le Maire, Sébastien Guéret, a rappelé le projet pédagogique périscolaire en lien avec l'école. Monsieur le Recteur a mis en avant lors de cette visite «l'exemplarité» de Noyal-Châtillon-sur-Seiche dans la mise en oeuvre de ces Activités Physiques Quotidiennes.

Des décorations olympiques dans la commune

A l'occasion des Jeux de Paris, des anneaux Olympiques fabriqués par les jeunes de l'Espace Jeunes seront installés dans la commune dans les semaines à venir.

Ceux-ci seront accompagnés de silhouettes à taille réelle de sportifs comme Teddy Riner et de la mascotte des Jeux, réalisées également par les jeunes de la ville.

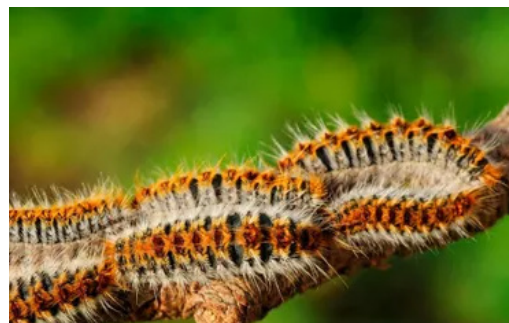


Lutte préventive contre la chenille processionnaire du pin

Les poils urticants de cette chenille peuvent occasionner des réactions chez l'humain, comme chez l'animal. Il peut également affaiblir et occasionner une perte de croissance sur les arbres.

C'est pour cela que la commune engage cette année une campagne de prévention. Plusieurs pins seront traités en priorité dans les espaces à forte fréquentation : l'école du Chat Perché, l'espace vert rue Remondel, le terrain de tennis Saint-Léonard et le parc du Moulin, à proximité de l'aire de jeu de Saint Léonard.

Le procédé utilisé est biologique et inoffensif pour l'homme et la faune sauvage. Il s'attaque spécifiquement aux chenilles en bloquant leur faculté à s'alimenter.



Des composts dans tous les restaurants scolaires

Depuis le mois de mars, tous les restaurants scolaires sont dorénavant équipés de composts. Une initiative pour accompagner les enfants dans l'apprentissage du tri des déchets.

Désormais, à la fin du déjeuner, chaque enfant peut déposer les déchets organiques autorisés issus de son repas dans un bac dédié au compostage. Un panneau informatif et divertissant leur indique clairement ce qui peut être composté, facilitant ainsi leur participation active au processus.

L'installation de ces composts s'accompagne d'une démarche pédagogique qui explique aux enfants l'importance du compostage et ses bénéfices pour la planète. Ils apprennent ainsi à reconnaître les déchets organiques, à les différencier des autres types de déchets, et à les valoriser en les transformant en un précieux engrais naturel pour les sols.

Une fois le bac de compost rempli, les enfants sont encouragés à le vider dans les composteurs situés en extérieur, à l'arrière de l'école. Ce processus complet, de la collecte à la transformation des déchets, offre une expérience concrète et enrichissante qui incite les

enfants à adopter des comportements respectueux de l'environnement au quotidien.

Cette démarche permet aux enfants de devenir acteurs du tri et de leur apprendre les bonnes pratiques.



Inscriptions aux séjours estivaux

La commune propose plusieurs séjours pour les enfants et les jeunes lors des vacances estivales. Les inscriptions se feront du 20 mai au 5 juin sur le Portail Familles.

Cette année, la commune propose 4 camps pour les enfants et les jeunes.

- **Séjour Les Galopins** pour les enfants nés en 2016-2017-2018
Du 9 au 11 juillet et du 27 au 29 août
- **Séjour Cap ou pas Cap** pour les enfants nés en 2013-2014-2015
Du 15 au 19 juillet
- **Séjour Sensation** pour les jeunes nés en 2010-2011-2012
Du 22 au 26 juillet
- **Séjour Itinérant vélo** pour les jeunes nés en 2007-2008-2009
Du 26 au 30 août

Une plaquette informative sera mise à disposition des familles dans les semaines à venir.

Les inscriptions pour l'Accueil de Loisir et l'Espace Jeunes pourront se faire du 20 mai au 19 juin sur le Portail Famille.



Dossier

Budget 2024 : Volontarisme, contraintes et pragmatisme

Réhabilitation des locaux de l'Urbanisme et de la Police Municipale



Continuons ensemble le développement de notre ville, avec optimisme et pragmatisme

En dépit d'un ralentissement de l'inflation, nous continuons à en subir les répercussions. Le contexte présente, encore, de fortes incertitudes. Ainsi, dès 2023, malgré les difficultés conjoncturelles, nous avons réussi à :

Maintenir nos indicateurs de dette à un niveau très satisfaisant :

- Pas d'emprunt contracté en 2023,
- Un stock d'endettement qui continue de diminuer (-547K€ en 2023),
- Une dette par habitant inférieure à 500 € par habitant,
- Un délai de désendettement de la commune très faible estimé à 1,7 années

Faire progresser nos niveaux d'épargne pour renforcer nos capacités d'investissement :

- Les dépenses d'investissement (1 427 K€) autofinancées à 85% par l'épargne nette
- L'excédent global de clôture de 2 243 k€ à fin 2023

Poursuite des investissements en 2024

Dans un contexte budgétaire difficile, la municipalité a décidé de poursuivre les investissements en 2024.

La commune continuera d'investir en conservant des capacités d'ajustement en fonction des évolutions réelles et de leur impact sur nos finances et tout en veillant à préserver le pouvoir d'achat des casteltonnais.es et des agents.s de la commune. En effet, suite à la retranscription de la loi Climat et Résilience par Rennes Métropole et les arbitrages qui en ont découlé, la mise en œuvre du programme

d'urbanisation du secteur de l'Orson est mise en attente. L'étude est toutefois maintenue et l'équipe municipale statuera, à son terme, de la conduite à tenir. En l'absence d'information sur la forme que prendra le projet à l'issue de l'étude, les efforts seront concentrés, en 2024, sur le programme d'acquisition du foncier à hauteur de 587 000 €.

2023 – 2026, un programme d'investissement avec notamment :

• Pour la jeunesse et l'enfance casteltonnaises :

- des équipements sportifs (Foot5, Pumptrack, City Park...) dont certains ont déjà été réalisés,
- un Accueil de Loisirs avec Espace de Vie Sociale et l'agrandissement de l'école Le Petit Prince. Les travaux auront lieu en 2024 pour une ouverture fin 2025,

• **Poursuite du plan pour la sobriété énergétique** avec audit suivi d'un plan pluri-annuel d'investissement sur les principaux bâtiments publics et création d'un éco-quartier,

• **Mise en place de la vidéoprotection,**

• **Poursuite des études de l'aménagement urbain** afin d'affirmer la centralité du cœur de ville autour de la place Pierre Croc.

Face à l'incertitude quant à l'évolution de la conjoncture actuelle et aux modalités selon lesquelles les collectivités seraient associées au redressement des finances publiques, nous avons fait le choix de bâtir notre budget en consolidant nos lignes d'investissement tout en préservant notre capacité d'adaptation en fonction des évolutions constatées.

En 2024, les taux d'imposition restent stables, comme depuis le début du mandat



**BUDGET GLOBAL
POUR 2024 :
14 375 327 €**

Focus sur les opérations de 2024

Opérations autour de l'enfance

En 2024, la commune poursuit le projet d'aménagement d'un **nouvel ALSH** pour un montant de 1 887 000 €. Les travaux débuteront cet été pour une ouverture prévue en 2025.

En parallèle, la municipalité prévoit l'extension de l'école Le Petit Prince avec l'**ouverture de deux classes** supplémentaires.

Enfin, **un Espace de Vie Sociale**, espace principalement dédié aux familles, ouvrira en partenariat avec l'association Le Quai de la Seiche. Découvrez davantage d'informations sur ce projet page 18.



Opérations autour du patrimoine communal

Suite à l'étude diagnostic réalisée en 2023 en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les premiers travaux de **réhabilitation de l'Église Saint-Léonard** sont programmés pour un montant de 199 000 €.

La **réhabilitation du Tiers-lieu** est également prévue pour un montant de 153 000 €. L'association «Le Quai de la Seiche» y développe de nombreuses activités depuis 2023. La commune doit toutefois procéder à des travaux de mise en conformité afin de favoriser de nouveaux usages du site.

Une **salle de gaming** sera également créée à l'Espace Jeunes pour un montant de 25 000 €.

Des opérations sont également prévues sur plusieurs infrastructures sportives de la commune. 32 000 € seront notamment consacrés à l'**installation d'un nouvel éclairage du stade Paul Gouverneur**. Les anciennes

ampoules sodium seront remplacées par des projecteurs LED, beaucoup plus écologiques car moins énergivores. La municipalité prévoit également une **réfection des sols sportifs dans la salle de tennis Yvonne Rémond du Hil** pour un montant de 30 000 €.

Opérations autour de la sécurité

Depuis plusieurs semaines, la police municipale accueille les castelnodais.es dans de nouveaux locaux. Situés rue François Chapin, ces locaux offrent un espace moderne et fonctionnel pour les agents chargés de veiller à la sécurité et au bien-être des citoyens. Ces nouveaux locaux sont équipés de nouvelles technologies en matière de sécurité et de communication, permettant ainsi une réponse plus rapide et efficace aux besoins de la population. La **finalisation de ces travaux et la mise en service des locaux** font partie du budget 2024 de la commune pour un montant de 166 000 €.

Un système de vidéoprotection a également été installé en 2024 sur la commune. Cette opération a coûté 201 000 €. Découvrez davantage d'informations sur ce projet page 6.



Opérations autour de l'environnement

Faire des économies, produire sa propre énergie décarbonnée... La commune poursuit la politique adoptée fin 2022 avec la crise énergétique. Objectif : que les dépenses d'électricité et de gaz pèsent moins sur les finances de la commune et adopter des pratiques plus écologiques. Cela passe par 3 opérations phares qui seront financées cette année.

D'abord la **réalisation d'audits énergétiques** sur différents bâtiments de la commune. Sont ciblés pour cette année, l'école du Chat perché, le pôle enfance la Marelle et la Médiathèque, qui sont parmi les plus gros consommateurs d'énergie. Ces études doivent permettre d'identifier les travaux à réaliser en priorités sur ces locaux, pour limiter le besoin de chauffage en hiver et garder la fraîcheur en été. Le dispositif se poursuivra en 2025 avec d'autres bâtiments, notamment les salles de sport. Il est mis en place à travers une convention avec le syndicat départemental d'énergie (SDE35), qui prend en sa charge les frais de réalisation des audits.

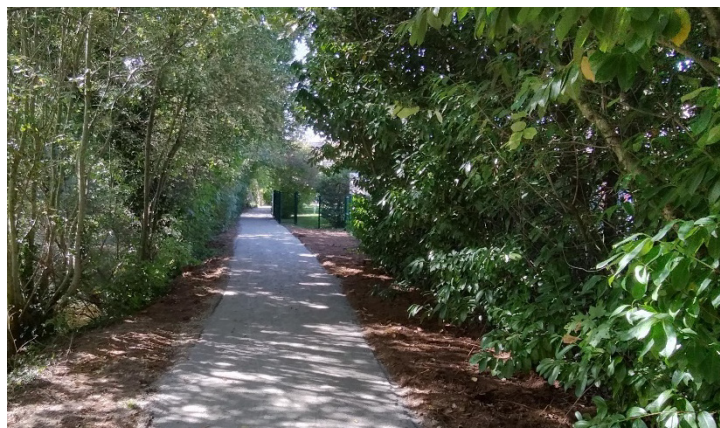
En parallèle, la commune va progressivement déployer **des solutions de domotique dans ses bâtiments**. Elles doivent permettre d'obtenir plus facilement des relevés des consommations énergétiques des locaux, et ainsi d'avoir une vue plus fine des dépenses. Pour aller plus loin, cette opération prévoit la mise en place d'un système de pilotage uniformisé et centralisé. Ces outils de domotiques permettront d'optimiser les usages, et donc de faire des économies d'énergie.

De plus, après de nombreuses évolutions des dispositifs ces dernières années, la commune prévoit **l'installation de panneaux photo-voltaiques** sur la salle de sport Raymond Perrin. La production d'électricité réalisée permettra d'alimenter une boucle d'auto-consommation collective, c'est à dire d'alimenter l'équipement sportif, mais aussi les autres bâtiments communaux dans un rayon de 2km. Un investissement qui sera poursuivi dans les prochaines années sur d'autres bâtiments, notamment le futur centre de loisirs, qui doit être construit en prolongement de l'école du Petit Prince. Enfin, la ville a transformé le projet initial du quartier ISE 3 en **Ecoquartier. Une décision effectuée en 2022 afin d'aller plus loin en terme de développement durable**, de biodiversité, de gestion de l'eau à la parcelle, d'utilisation de matériaux biosourcés et d'énergie renouvelable.

42 000 € seront également alloués à **l'installation de toilettes sèches, de mobilier et de signalétiques** sur les berges de la Seiche.

Dans le cadre de la candidature à l'obtention du label Villes et Villages fleuris, la municipalité souhaite **mettre en valeur plusieurs giratoires** sur la commune. Sont notamment concernés les giratoires de la Révolution, des Écrivains et allée de la Grange. Le montant estimé est de 33 000 €.

Pour faire face aux canicules de plus en plus fréquentes, un projet de **végétalisation des cours d'école** est en cours de réflexion. L'objectif est de protéger les enfants, public sensible aux fortes chaleurs, des épisodes de canicules. A l'occasion du projet de création du nouvel ALSH, la cour des maternelles de l'école Le Petit Prince sera transformée en cour oasis.



Pour encourager le développement de zones végétalisées, la commune a mis en place une charte de la végétalisation. Disponible sur le site internet de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, elle permet aux habitants.es qui le souhaitent de s'engager dans une démarche écologique en végétalisant des espaces publics tout en respectant la nature et la biodiversité locale.





Nouvelle édition du budget participatif

La commune a réalisé la première édition de son budget participatif en 2023. 2 Projets ont été retenus suite au vote des habitant.es:

- Mise en place de bancs en centre-ville
- Mise en place de jeux pour les plus petits (-de 3 ans)

Ces projets lauréats seront mis en place par les services techniques de la commune dans les mois à venir. Pour 2024, un budget de 20 000 € est à nouveau alloué pour la réalisation des projets que retiendront les habitant.es. Une communication sera faite dans un prochain numéro du Castelnodais pour présenter le calendrier de cette nouvelle édition.

Opérations autour de la culture

Malgré le contexte d'inflation, l'équipe municipale a fait le choix d'augmenter le budget de la culture. Elle considère celle-ci comme un service public devant profiter à toutes et tous, et plus particulièrement aux enfants. L'ambition de la municipalité est donc de rendre la culture accessible à tous.tes, et ce dans la durée. Développer des actions et une offre culturelle gratuite est également une manière de dynamiser le territoire et de l'enrichir. Ainsi, de nombreuses animations seront proposées tout au long de l'année 2024.



Maintien des subventions aux associations

Dans un souci de solidarité et de cohésion sociale, la municipalité accentue son soutien dans le fonctionnement au quotidien, aux associations et acteurs locaux, qui participent à la qualité de vie et favorisent le lien social. En 2024, Noyal-Châtillon-sur-Seiche continue d'accueillir de nouvelles associations. La municipalité les soutient dans leur développement et les accompagne dans la réalisation de leurs projets. Les associations sont encouragées à participer aux manifestations communales mises en place par la Mairie.

L'action sociale pour répondre aux besoins

Avoir un toit, se nourrir, se vêtir sont des besoins essentiels. Mais avoir l'accès à l'éducation, aux loisirs, à la culture, aux sports c'est aussi important pour avoir une vie digne et épanouissante. Pour cela, la ville a augmenté sa subvention au CCAS à 50 000 €.

La municipalité essaie de répondre au mieux à toutes ces demandes. La demande alimentaire ainsi que les demandes d'aides sociales sont en forte hausse. Le budget 2024 tient compte de ces augmentations et la commune répondra aux demandes de ceux et celles qui en ont le plus besoin.

Le dispositif « Sortir » relancé en 2020 permet à de nombreux castelnodais.es aux revenus modestes d'accéder à des activités de leur choix à des tarifs acceptables.

Personne n'est oublié : Les aînés avec des ateliers (nutrition, mémoire...) tout au long de l'année, le voyage seniors, l'accès au minibus, l'aquatic, les sorties collectives et évidemment le traditionnel repas au mois d'octobre.

La jeunesse n'est pas oubliée non plus ! En effet, en lien avec le service Jeunesse, la commune favorise l'accès à des séjours en camps de vacances pour les enfants issus de familles en difficulté sociale.

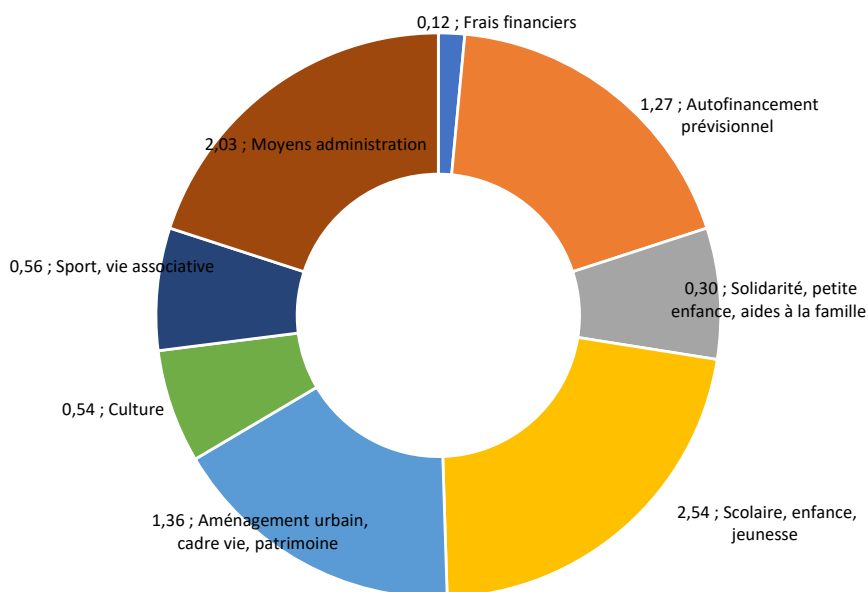
Le CCAS est la porte d'entrée pour l'accès aux droits, n'hésitez pas à la franchir !

Répartition des dépenses de fonctionnement

Section de fonctionnement : équilibrée à 8 718 776 €

Nous dégageons une épargne brute prévisionnelle (virement à la section d'investissement + amortissements) de 1 266 000 € permettant le remboursement du capital de la dette (575 000 €) et le financement de 25% des dépenses d'équipement.

Dépenses de fonctionnement par secteur d'intervention : 8,718 M€

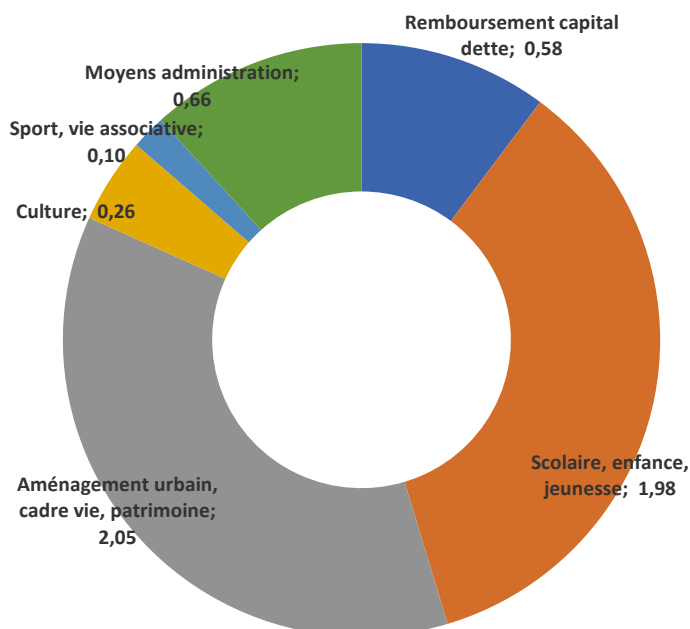


Répartition des dépenses d'investissement

Section d'investissement : équilibrée à 5 656 551 € en dépenses et en recettes

Le financement des dépenses d'investissement serait assuré par l'épargne (22%), les ressources propres (26%) et les subventions d'équipement (11%) ; l'emprunt venant financer le solde (23%).

Dépenses d'investissement - répartition par secteur ,5,656 M€





Concept
Garden

Aurélien THOMAS

l'alliance du Minéral & du Végétal

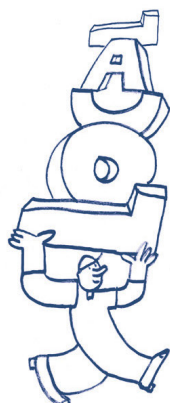
PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

MAÇONNERIE DE JARDIN
CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DES JARDINS
CONSTRUCTION DE PISCINE

Suivez nous sur  et 

06 18 00 73 18 - 35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE
www.conceptgarden.fr - conceptgarden35@gmail.com

PRODUITS
LOCAUX
DE SAISON
ET BIO!



VERN
C.C. du Val d'Orson
6 rue de la Blanche Hermine

BRUZ
5-7 rue de Gavrinis

biocoop

Scarabée

Rennes Métropole poursuit la concertation autour de la ZAC de la Janais

Après deux ateliers de concertation tournés vers les acteurs du projet en 2022 et 2023, c'est désormais une concertation «grand public» qui s'engage.

Construit dans les années 60, La Janais est un site historique de l'industrie automobile française. À la suite d'un plan de restructuration, la Région Bretagne et Rennes Métropole font l'acquisition d'une partie du site. Rennes Métropole engage alors un projet de renouvellement urbain qui vise à développer un pôle d'excellence industrielle tourné vers l'avenir.

Cette concertation est un préalable à la modification n°1 du dossier de création de la ZAC. Les objectifs de l'opération d'aménagement sont les suivants : poursuivre le développement du Pôle d'Excellence Industrielle, améliorer et diversifier l'accessibilité du site, construire un cadre de vie de qualité et renforcer l'identité du site et accompagner la résilience du Pôle d'Excellence Industrielle.

Il est possible de consulter le dossier de concertation et de s'exprimer jusqu'au 2 septembre selon les modalités suivantes :

Par écrit à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole et des mairies de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Par voie numérique sur le site de Rennes métropole (<https://metropole.rennes.fr/>) rubrique «procédures participatives obligatoires en cours».

Lors de la réunion publique qui aura lieu mercredi 15 mai à 18h dans la salle de la Calvenais, sur le site de la Janais, rue Pierre et Marie Curie.



L'ALEC propose un service de conseil en mobilité

L'ALEC du Pays de Rennes, en partenariat avec Rennes Métropole, a lancé un service de conseil sur mesure, neutre et gratuit, à destination des habitants.es, afin d'accompagner le changement des pratiques de déplacement.

Aller au travail, faire ses courses, aller faire ses activités... Pas toujours facile de concilier gain de temps, budget serré et impact écologique lorsqu'on organise ses déplacements. Pour aider les personnes qui souhaitent expérimenter ou adopter de nouveaux modes de transports, l'ALEC propose aux habitants.es du territoire un service de conseil en mobilité, personnalisé et gratuit.

Au travers ce service, l'ALEC vous guide pour choisir les meilleures solutions et faciliter votre quotidien. Trajet domicile-travail, école, loisirs, courses... toutes

les options seront étudiées au meilleur coût, au plus faible impact sur le climat et la qualité de l'air, avec des bénéfices pour votre santé ! Vous serez également orientés vers les aides auxquelles vous avez droit et les ressources du territoire à votre disposition.

Ce service neutre, anonyme et gratuit est à destination des personnes résidant dans une des communes du Pays de Rennes, sans aucune condition de ressources.

Contactez le conseil en mobilité de l'ALEC

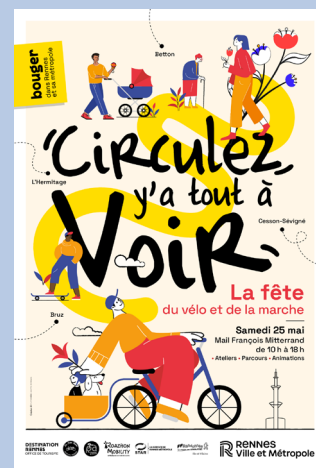
 **02 99 35 23 50** ou  **mobilite@alec-rennes.org**

Fête de la marche et du vélo

Le samedi 25 mai prochain, la commune vous invite à participer à la Fête du vélo co-organisée par l'association Rayons d'action et Rennes Métropole dans le but de valoriser les déplacements respectueux de l'environnement. Des animations autour des mobilités douces seront organisées par l'association dans les villes de la métropole

A cette occasion, les habitants.es de ces communes sont invité.es à rejoindre le mail François Mitterrand en groupe, à pied ou à vélo, pour une grande fête collective. Rendez-vous le samedi 25 mai au parking Colette Besson à 13h00 pour un départ à vélo. L'arrivée est prévue vers 15h00 sur le mail F. Mitterrand avec un passage à l'Hôtel de Rennes Métropole.

L'association castelnodaise Déclik Ethique s'associe à l'événement en vous proposant un passage à l'atelier La pompe à vélo si vous avez besoin de conseils ou de vérifier votre vélo. L'atelier sera ouvert le 18 mai et les 1er, 15 et 29 Juin de 9h30 à 12h00.



Entretien efficacement sa pelouse

Dans un effort pour encourager la pratique du «jardin zéro déchet», Rennes Métropole a annoncé une série de mesures visant à réduire les déchets végétaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'apport des tontes en déchèteries est interrompu, tout comme les collectes de végétaux à domicile en intra-rocade. Cette décision du conseil métropolitain vise à sensibiliser les habitant.es à l'importance de valoriser les ressources de leur jardin dans un contexte de changement climatique. Les végétaux ne sont pas des déchets inutiles, mais plutôt une ressource précieuse pour le jardinage, notamment pour le compostage. Ils regorgent de bienfaits pour nos jardins. Laissée sur place, la tonte de pelouse se décompose en éléments nutritifs pour le sol. Aussi, la tonte étalée le long des clôtures permet une repousse tardive des mauvaises herbes.


Afin d'accompagner les habitant.e.s et de les encourager à adopter des pratiques plus durables, des ateliers «zéro déchet au jardin» sont proposés par la Métropole et animés par l'association Vert le Jardin. Ces séances permettent aux participant.es d'apprendre des techniques telles que le paillage, le compostage et le broyat, favorisant ainsi une utilisation efficace des déchets végétaux.

Quelques techniques pour une tonte efficace et respectueuse de la biodiversité

- La tonte différenciée est l'action de tondre seulement en partie la pelouse pour créer des circulations et garder une partie à l'état sauvage pour favoriser la biodiversité
- La tonte en mulching ou kit mulching est un système de lame qui broie l'herbe finement et qui la dépose au sol. Cette solution présente de nombreux avantages. Elle évite la pénibilité du ramassage de la pelouse, elle nourrit le sol et prévient l'évaporation de l'eau, ce qui permet le renforcement du gazon et lui donne un meilleur aspect.



Le dépôt sauvage de tontes est interdit par la loi et expose à une amende de 135 euros.

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur le site de Rennes Métropole :  <https://metropole.rennes.fr>

Mise en place d'un Règlement Local de Publicité Intercommunale

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de Rennes Métropole définit des règles pour encadrer les dispositifs d'affichage extérieur sur le territoire (publicités, préenseignes et enseignes)

Le RLPi régit notamment, selon la localisation, les possibilités d'installation des supports et leurs formats, mais pas le contenu du message affiché.

Le RLPi entend réduire la place de la publicité et encadrer les enseignes sur l'ensemble du territoire, pour concilier cadre de vie et dynamisme économique. Il est structuré à partir de trois grandes orientations :

- Préserver les qualités paysagères et patrimoniales de la ville archipel
- Préserver le paysage du quotidien et garantir la visibilité des activités locales
- Réduire la pollution visuelle et les impacts sur l'environnement

Lancement d'une campagne de mise en conformité

Le RLPi s'applique depuis le 12 juillet 2022 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les délais de mise en conformité, depuis l'adoption du RLPi, sont de deux ans pour les publicités et préenseignes et de six ans pour les enseignes.

Par conséquent, la commune lance une campagne de mise en conformité des dispositifs de publicités et de préenseignes sur le territoire. Les propriétaires qui possèdent un panneau sur leur terrain seront informés par courrier que le bénéficiaire du dispositif a été contacté par le service urbanisme concernant une infraction avec le RLPi.

Un autre article apportera plus de précisions dans un prochain numéro du Castelnodais.



Démarche participative pour la création d'un Espace de Vie Sociale

Soucieuse d'enrichir sa politique sociale et familiale, la municipalité va mettre en place un lieu principalement dédié aux familles. Pour cela, elle sera partenaire de l'association « Le Quai de la Seiche ». Ce lieu sera un Espace de Vie Sociale (EVS).

L'EVS est une structure de proximité, agréée par la CAF, qui touche tous les publics, principalement les familles, les enfants et les jeunes. Le projet d'animation de la vie locale sera fondé sur des valeurs de solidarité, de lien social, d'initiatives... Il développera des actions collectives pensées par les habitant.es et pour les habitant.es. La participation des Castelnodais et Castelnodaises est incontournable et indispensable pour mener à bien ce projet. Dès le mois de Mai, élu.e.s et bénévoles de l'Association iront à votre rencontre pour échanger et connaître vos souhaits, vos besoins pour donner vie à cet Espace de Vie Sociale. **Une réunion publique aura lieu le lundi 27 mai à 18h30 dans la salle polyvalente du Petit Prince.**

Dates de rencontres :

- École Le Petit Prince : lundi 13 mai à 16h30
- École Le Chat Perché : mardi 14 mai à 16h30
- École Saint-Amand : mardi 21 mai à 16h30

Ouverture prochaine de «Chez PP» : une nouvelle boulangerie-pâtisserie Place Saint-Exupéry

Une nouvelle boulangerie-pâtisserie, «Chez PP», s'apprête à ouvrir ses portes courant juin à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Situé place Saint-Exupéry, l'établissement, qui fera également salon de thé, disposera d'une salle intérieure, avec une capacité d'accueil de 8 places, et d'une terrasse extérieure. «Chez PP» s'associera à des producteurs bretons pour proposer des recettes à base de produits locaux. La boulangerie prévoit de proposer une carte restreinte mais renouvelée et adaptée aux saisons. Tous les produits proposés seront artisanaux et faits maison. En plus de la boulangerie-pâtisserie, l'établissement proposera des services de traiteur événementiel et la création de pièces montées.

Pâtissier depuis ses 17 ans et diplômé en boulangerie-pâtisserie, Pascal a toujours eu le projet de monter sa propre boutique. Suivi par Léonie, titulaire d'un Master en école de commerce, ce sera chose faite au mois de juin. L'équipe sera agrandie avec l'embauche d'un nouveau boulanger, un apprenti boulanger, un apprenti pâtissier et un employé de vente.



Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 7h00-19h30 et le samedi : 7h00-14h30

Un castelnodais participera aux Jeux Olympiques

Un castelnodais de 72 ans se prépare à participer aux Jeux Olympiques de Paris en tant que coureur amateur.

Jean-Paul Vignais a été sélectionné parmi 20 000 sportifs amateurs pour participer à une des épreuves de course à pied «grand public» lors des Jeux de Paris 2024. En 2023, il s'inscrit pour tenter d'être tiré au sort pour participer aux 10 kilomètres le samedi 10 Août. Le processus de sélection a été rigoureux, avec 400 000 candidatures enregistrées sur les deux courses, chacune attribuant 20 024 dossards. Jean-Paul Vignais a fait partie des chanceux tirés au sort. *«C'était une belle surprise ! J'ai reçu le mail dans lequel on me disait que j'étais sélectionné, mais j'ai cru à une farce d'un copain. Quand je me suis connecté sur le site des Jeux Olympiques, j'ai vu que c'était la réalité.»*

Jean-Paul Vignais présente un impressionnant parcours sportif. Il débute la course à pied en 1989 en participant aux foulées castelnodaises, pour lesquelles il est aujourd'hui bénévole. Sa passion pour la course le pousse à participer à de nombreux événements. Il remporte notamment à plusieurs reprises l'Urban Trail de Rennes dans sa catégorie. Après 35 ans de compétition, il réalisera sa dernière course sur route lors des Jeux de Paris, souhaitant se spécialiser par la suite sur les trails urbains.



L'association «Club Féminin Loisirs Artistiques» devient «Ateliers Créatifs Castelnodais»

L'association «Club Féminin Loisirs Artistiques» a tenu son assemblée générale annuelle le 19 mars 2024 sous la présidence de Michelle Chevrier. Cette réunion a été l'occasion de présenter le rapport moral, le bilan financier et de discuter de diverses questions concernant l'avenir de l'association.

Le bureau a été renouvelé à l'occasion de cette assemblée générale. Michelle Chevrier, présidente en poste, a annoncé son départ de la présidence. Un nouveau bureau a été élu à cette occasion, avec à sa tête Mme Ghislaine Taquet, désormais présidente de l'association. Elle sera épaulée par Mme Jeannette Berechel en tant que vice-présidente, Mme Marylène Moreaux en tant que secrétaire, et Mme Odile Carpentier, qui occupera le poste de trésorière.

L'une des décisions majeures prises lors de cette assemblée générale a été le changement de nom de l'association. Ainsi, elle abandonne le nom de «Club Féminin Loisirs Artistiques» pour devenir «Ateliers Créatifs Castelnodais».

«Ateliers Créatifs Castelnodais» reste fidèle à sa vocation première en proposant un large éventail d'activités artistiques ouvertes à tous. Du petit bricolage créatif et décoratif aux travaux d'aiguilles en passant par le tricot, le crochet, la broderie, l'encadrement, la couture, le cartonnage, ou encore la réalisation de tableaux sur tout support, chaque idée créative est la bienvenue.



Activités le mardi de 13h30 à 16h30

Renseignements auprès de Mme Ghislaine Taquet au ☎ 06 45 22 72 41

Les 24H Basket : une décennie de passion et de convivialité

Les 24H Basket célèbrent leur dixième anniversaire cette année, marquant ainsi une décennie de succès et d'engagement pour la communauté du basketball.

Depuis le début, l'événement a parcouru un long chemin, mais l'esprit fondateur de convivialité et d'amitié demeure intact, ancré dans l'ADN même des 24H Basket.

Au fil des ans, l'événement a vu une croissance, non seulement du nombre de joueurs.euses participant.es, mais également du nombre de spectateur.rices enthousiastes. L'objectif des 24H Basket reste inchangé : créer un moment ancré dans le territoire. Initié dans la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, l'événement s'est progressivement étendu à tout le bassin rennais, puis à l'ensemble du département, grâce à un partenariat solide avec le Comité Basket 35. Depuis sa création en 2013, l'objectif initial des 24H Basket était de proposer un événement de basket unique en Bretagne.

Le concept est simple et efficace : un compte à rebours est lancé le **vendredi 7 Juin à 19 heures**, pour s'achever 24 heures plus tard. Pendant cette période, un maximum de joueurs se relayent sur le terrain pour garantir la présence de dix joueurs en permanence. En parallèle des matchs, une multitude d'animations est proposée tout au long de l'événement, faisant de ce week-end une véritable fête du basket pour tous les passionnés, quel que soit leur âge.

Cette année, le partenariat enrichissant avec l'association «Le Sourire de Tylia » se poursuit. Cette association vise à améliorer le quotidien de Tylia, jeune fille atteinte d'ataxie congénitale. En plus d'un soutien financier, l'événement a à cœur d'offrir une visibilité à Tylia et sa famille.



La participation à l'événement est réservée aux licenciés. L'inscription sera ouverte un mois avant l'événement et se fera par différents contacts :

Par mail ✉ les24hbasket@hotmail.com

Par téléphone ☎ 06 45 68 70 10

Par Instagram @les24heuresbasket

Nouvelle édition de Renc'art de rue

Le dimanche 5 mai prochain, la place Antoine de Saint Exupéry s'anima au rythme de la troisième édition de Renc'art de rue. Cet événement promet une journée riche en divertissements, avec une programmation éclectique qui saura séduire un large public.

À 15h00, 16h15 et 18h00, le talentueux Jeyo enflammera la scène avec sa musique aussi ensoleillée que contagieuse. Véritable globe-zikeur, Jeyo transporte son public dans un univers festif et métissé, mêlant des influences franco-espagnoles avec des rythmes entraînants.

À 15h30, les intrépides Cheap - Les Shérifs feront leur entrée. À bord de leur bolide customisé au style US, Bill et Jim comptent bien répandre la joie et l'amour à leur manière, en faisant régner l'ordre et la justice.

Puis, à 16h45, place à l'amour et à la tragédie avec la troupe Les Rêveries, qui revisitera le célèbre classique de Shakespeare, Roméo et Juliette. Dans une mise en scène enflammée, les spectateurs seront plongés au cœur de Vérone, où les familles Capulet et Montaigu s'affronteront dans un tourbillon de regards provocants et de cris passionnés, tandis que les deux amants maudits tenteront de s'aimer malgré les obstacles.



La fête de la musique aura lieu le 14 juin

La Fête de la Musique, revient cette année pour enflammer les bords de la Seiche au **Complexe Raymond Perrin**. Préparez-vous à une soirée mémorable **dès 19 heures le vendredi 14 juin**. Une vingtaine de groupes vous offrira un spectacle musical éclectique et enivrant.

Que vous soyez en famille ou entre ami-e-s, venez déambuler à travers les différents concerts et laissez-vous emporter par la diversité des genres musicaux qui vous seront proposés. À partir de 22h30, participez au bal populaire avec DJ ML IMPACT.

Buvette et restauration seront disponibles sur place !

Cette année, **le comité des fêtes proposera un feu d'artifice**. Une manière inoubliable de clôturer cette soirée de célébration et de partager un moment convivial entre voisins et amis.



Vernissage de l'exposition photos

Cette année encore, le service Culture organise un concours photos sur la thématique «L'insolite à Noyal-Châtillon-sur-Seiche»

Les lauréats de cette édition verront leurs photos exposées dans l'espace public, au Parc du Moulin. Le vernissage aura lieu le **samedi 1er juin à 11h00**.



Des animations sur le marché

Chaque dimanche, le marché s'installe sur la place Pierre Croc. Cet été, deux événements sont prévus à cette occasion.

Dimanche 26 Mai : Bagad Kadoudal de Vern-sur-Seiche

Le 26 mai, préparez-vous à être transporté par les rythmes envoûtants et les mélodies entraînantes du Bagad Kadoudal de Vern-sur-Seiche. Cet ensemble musical composé de bombardes, de cornemuses et de percussions a pour but de faire connaître et de développer, à partir de la tradition, une musique bretonne créative et ouverte sur l'avenir.



Dimanche 30 Juin : Bjorn Gotschall

Le piano ne s'écoute pas seulement dans les salles de concert mais aussi en plein air ! Björn Gotschall, compositeur et interprète rend son instrument mobile et l'amène dans des endroits au cadre spectaculaire. Découvrez son univers lors de son passage sur le marché de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.



Les rendez-vous de l'école de musique et de danse Jean Wiener

Portes ouvertes et balade musicale

Afin de vous aider à faire votre choix pour la rentrée 2024-2025, l'école Jean Wiener organise des journées Portes ouvertes et une balade musicale dans les locaux de Chartres de Bretagne. L'occasion d'assister aux différents cours de musique et de danse, de rencontrer les enseignants...

 **Portes ouvertes du lundi 27 mai au samedi 15 juin - balade musicale le mercredi 19 juin**

Ouvert à tous, sur rendez-vous (en fonction des créneaux proposés sur le site internet)

Soirée Carte Blanche

Depuis 6 ans, l'école Jean Wiener propose aux élèves de réaliser, en autonomie, un projet artistique musical et/ou chorégraphique (solo, duo, trio ou groupe) et de restituer ces créations personnelles lors d'une soirée spéciale

 **Vendredi 31 mai à 19h30 - Espace Louis Texier**



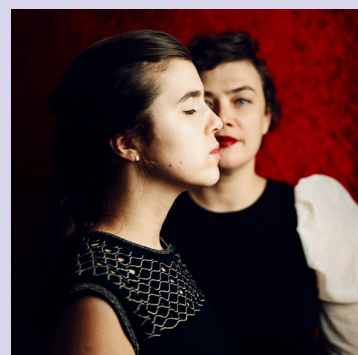
Dispositif «Sortez en bus !» : spectacle à venir

BIRDS ON A WIRE ET L'ONB le 13 juin 2024 à 20h00 au TNB

Réservation avant le 30 mai

Rosemary Standley et Dom La Nena interprètent en duo un florilège très électrique de reprises de Pink Floyd, Bob Dylan, Gilberto Gil ou encore Cat Stevens.

Contactez Claire Coignard, référente du dispositif pour la ville :
sortez.en.bus@gmail.com pour réserver votre spectacle



Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

🌀 MOMENT MUSICAL ET CHORÉGRAPHIQUE «AUTOUR DU JAZZ»

Chaque année depuis 2009, la médiathèque reçoit les élèves et professeurs de l'école Jean Wiener à l'occasion de moments musicaux et chorégraphiques.

Pour ce 1er rendez-vous de la saison, le jazz est à l'honneur !

Cet instant d'une heure sera notamment rythmé par les élèves de chant MAA de Louise Fauveau, de piano de Bertrand Grelier, de saxophone de Briag Derouet

📅 **Samedi 25 mai à 11h00**

🌀 LES OLYMPIADES DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque se met à l'Olympisme ! Au programme de la journée : jeux, défis et bonne humeur.

📅 **Samedi 1er juin**

🌀 LA SURPRISE DU VENDREDI

La médiathèque vous invite à un rendez-vous mystérieux... Petits et grands, laissez-vous surprendre par un moment hors du temps et ouvrez grand vos yeux et vos oreilles.

📅 **Vendredi 7 juin à 18h00**

🌀 MOMENT MUSICAL PETITE ENFANCE

Pour ce 2^{ème} moment musical de l'année « 3 petites notes, 3 petits livres », les 0-5 ans de l'école Jean Wiener partent à la conquête de la médiathèque La Source.

Munis d'instruments de musique, ils vont prendre leur courage à deux mains pour chanter haut et fort, et tenter de subjuguer le public.

📅 **Samedi 8 juin à 10h30**

🌀 HEURE DU CINÉMA JEUNESSE

Non, ce n'est pas Linda qui a pris la bague de sa mère Paulette ! Cette punition est parfaitement injuste !... Et maintenant Paulette ferait tout pour se faire pardonner, même un poulet aux poivrons, elle qui ne sait pas cuisiner.

Film d'animation aux multiples rebondissements et à l'univers graphique étonnant.

📅 **Mercredi 12 juin à 15h00 - A partir de 6 ans**

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

🌀 ALLEZ RACONTE !

Rendez-vous pour les enfants de 3 à 10 ans.
Sur inscription

📅 **Mercredi 15 mai à 10h30**

📅 **Mercredi 12 juin à 10h30**

🌀 BB LECTEURS

Rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans.
Sur inscription

📅 **Samedi 18 mai à 10h00**

LES RDV DU BIEN-ÊTRE - QI GONG

La Médiathèque propose 4 séances autour du bien-être en 2024. Pour ce nouveau rendez-vous, profitez d'un moment pour vous en découvrant le Qi Gong avec Isabelle Villedey.

Public adulte et adolescent

Sur réservation

📅 **Samedi 11 mai de 14h00 à 16h00**

RENDEZ-VOUS «PARLONS BOUQUINS» AUTOUR DES ROMANS ADULTES

Une rencontre ouverte à toutes et tous pour échanger autour de nos lectures coups de coeur.

Public adulte et adolescent

📅 **Samedi 15 juin à 10h30**



Destination Rennes recherche des «Greeters»

Un greeter est une personne passionnée de son territoire qui souhaite le faire découvrir à des visiteurs de passage.

À l'approche de la saison touristique, Destination Rennes lance un appel à candidatures pour dénicher de nouveaux greeters sur l'ensemble des communes de Rennes Métropole. Les prérequis sont d'avoir à cœur de faire découvrir un lieu, une activité, ses centres d'intérêts sur son territoire et de rencontrer des visiteurs des 4 coins du monde.

Comment postuler ?

Il suffit de rédiger une lettre de motivation présentant :

- les lieux que le ou la candidat(e) pourrait faire découvrir, à Rennes et sur les 42 communes de la métropole,
- et/ou l'activité à partager sur le lieu. Par exemple : une découverte à vélo, du kayak sur la Vilaine...
- une passion à faire découvrir : les endroits kawai/manga de Rennes, les meilleurs spots pour chiner sur le territoire, le festival des Trans, ...
- les langues parlées, s'il y en a d'autres que le français,
- les disponibilités : quelle(s) période(s) de l'année mais aussi de la journée. La période principale de demandes s'étend du mois de mai au mois de septembre.

Les lettres de motivation sont à envoyer par mail : [✉ greeters@destinationrennes.com](mailto:greeters@destinationrennes.com) ou à déposer à l'office de tourisme, 1 rue Saint-Malo à Rennes.

Recadrage !

Devant l'édito de Monsieur le maire « Après tant d'années d'inaction, nous commençons à rattraper le temps perdu » et le dossier sur la démarche environnementale du dernier Castelnodais qui dénigrent le travail fait sur le précédent mandat, 2 attitudes possibles :

- Énumérer toutes les actions initiées, réalisées ou engagées sur 2014-2020
- Ignorer ces bassesses politiciennes propres à tous ces partis politiques où mensonges, prétention et culte de la place sont le quotidien. Ce qui aujourd'hui décrédibilise et salit la si belle fonction d'Élu

Je ne ferai vraiment ni l'un ni l'autre ! Pourquoi ?

La 1ère : « l'énumération » de toutes les actions réalisées ne tient pas en ces quelques mots qui nous sont autorisés

La 2nde, « se taire et ignorer », pourrait nous être attribué comme un accord avec les propos et écrits de monsieur le Maire

Je vais donc vous laisser seuls juges après ces quelques exemples :

- L'écoquartier de l'Isle a été pensé, défini dans son intégralité par notre équipe avec l'appui du groupement archi-environnement que nous avons choisi en 2016 pour rendre ce quartier écologique, durable, agréable à vivre avec ses cheminements doux, internes et externes reliés vers le centre bourg, ses espaces de jeux, arbres fruitiers, avec ses commerces et cette magnifique coulée verte. Ce qui apparaît aujourd'hui est le fruit de tout ce travail sur le mandat précédent.

Expression de l'opposition

- La rénovation de la toiture de la salle Raymond Perrin a été entièrement pensée et financée sous notre mandat avec une surcote financière choisie afin que cette toiture soit dimensionnée pour accueillir des panneaux photovoltaïques en 2020-2021. Ces panneaux ne sont toujours pas posés... ils devraient enfin être en projet.
- Une très grande majorité de bâtiments communaux est passée en éclairage LED avec parfois des coûts très importants ; le Tennis du Hil était programmé en 2020.
- En 2019, notre commune était la 2ème meilleure commune sur les 43 communes de la métropole pour son taux d'équipement LED en éclairage public ; cela grâce à des investissements très conséquents que nous avons réalisés.
- Et bien d'autres actions menées avec les services techniques et les entreprises de la commune dont la longue liste ne peut être exhaustive.

Un travail conséquent, volontaire, qui m'anime !

Vous l'aurez donc compris, mon exaspération a atteint sa limite !

Car ceux qui me connaissent savent quel a été mon engagement et ma sincérité !

Il y a des personnes qui agissent, bien souvent dans l'ombre ; d'autres qui communiquent, savent mentir ou dénigrent !

Chacun se retrouvera dans la catégorie de son choix !

Karine Floret

Et l'ensemble des membres de l'équipe minoritaire Annie Coënt, Rodolphe Bellanger, Gilles De Bel Air et Claude Ravel

24 Agenda

DIMANCHE 5 MAI

Renc'art de rue

Pour cette troisième édition, Renc'art de rue propose de nombreuses animations.

🕒 **A partir de 15h00**

📍 **Place Saint-Exupéry**

MERCREDI 8 MAI

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

organisée par la municipalité, l'UNC et la FNACA

🕒 **11h00**

📍 **Esplanade du Souvenir**

18-19-20 MAI

Portes ouvertes de La Brocante au lieu dit la Malcotais

🕒 **10h00 à 18h00**

SAMEDI 25 MAI

Soirée musicale en plein air organisée par l'école Saint-Amand avec Circée, VAIMA ORI et PEMP'S

🕒 **A partir de 17h00**

📍 **Derrière l'Espace Jeunes, rue Xavier Grall**

Spectacle «Compagnons de voyage» par la compagnie l'Envol

🕒 **20h00**

📍 **Le Quai de la Seiche**

Fête de la marche et du vélo

Des animations autour des mobilités douces et un rendez-vous festif sur le mail Mitterand à Rennes

🕒 **13h00**

📍 **Parking Colette Besson**

DIMANCHE 26 MAI

Animation sur le marché : Bagad Kadoudal

📍 **Place Pierre Croc**

SAMEDI 1ER JUIN

Inauguration de l'exposition photos sur le thème «l'insolite à Noyal-Châtillon-sur-Seiche»

🕒 **11h00**

📍 **Parc du Moulin**

VENDREDI 7 JUIN

24h Basket, les 10 ans

Un compte à rebours lancé et qui s'arrête 24h plus tard. Un maximum de joueurs qui se relaient pour avoir toujours 10 joueurs sur le terrain

🕒 **19h00**

📍 **Complexe Raymond Perrin**

DIMANCHE 9 JUIN

Braderie de l'association Frimousse

Réservation d'emplacement au 06 60 18 31 49

🕒 **De 8h00 à 17h00**

📍 **Super U de Noyal-Châtillon-sur-Seiche**

MERCREDI 12 JUIN

Portes ouvertes du Pôle Enfance

🕒 **De 17h00 à 19h00**

VENDREDI 14 JUIN

Fête de la musique

Concerts, bal et feu d'artifice organisé par le comité des fêtes

🕒 **A partir de 19h00**

📍 **Complexe Raymond Perrin**

SAMEDI 15 JUIN

Castel Nos Days

Journée sportive et conviviale pour les enfants et les jeunes

📍 **Complexe Raymond Perrin**

VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUIN

Fête de la musique au Quai de la Seiche

Avec JABS (Just a Blue Sound) et Duck Maker, des surprises, scène ouverte, jeux musicaux, Karaoké...

🕒 **A partir de 18h30**

📍 **Quai de la Seiche**

DIMANCHE 23 JUIN

Fête des écoles publiques ouverte au grand public

🕒 **Toute la journée**

📍 **Complexe Raymond Perrin**

DIMANCHE 30 JUIN

Animation sur le marché : Bjorn Gottschall

📍 **Place Pierre Croc**



Prochaines permanences des élu·e·s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie :

- 4 mai : Gilles Bodin, Adjoint Vie Associative, Sports et Loisirs
- 11 mai : Nadia Nedjar, Adjointe Finances, Économie et Personnel
- 18 mai : Valériane Pronier, Adjointe Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Engagement Citoyen
- 25 mai : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales
- 1er juin : Thibault Delinotte, Délégué à l'état civil, mariage, PACS et funéraire
- 8 juin : Dominique Lamart, Adjointe Infrastructures et Patrimoine
- 15 juin : Sébastien Guéret, Maire
- 22 juin : Valériane Pronier, Adjointe Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Engagement Citoyen
- 29 juin : Valérie Le Boulter, Adjointe Culture et Communication